

sant seulement une ligne de tirailleurs en face de Grant.

Le 13, au matin, Grant envoya une division pour reconnaître si Lee occupait une nouvelle position dans le voisinage ou s'il était en pleine retraite.

Des renforts furent envoyés promptement à Grant.

La cavalerie fédérale a détruit plusieurs parties du railway en arrière de Lee.

Le corps de Sigel (fédéral) a détruit le chemin de fer de Gordonsville à Charlottesville et à Lynchburg.

Butler s'avance contre Drury-Bluffe. D'après un bruit, non authentique, Sherman aurait occupé Dalton (Georgie).

En Louisiane, Banks a quitté Alexandria, se dirigeant vers Simmsport.

Les derniers avis portent que Lee a passé la rivière de Po.

Breslau, 23 mai, soir.

On lit dans la Gazette de Breslau : Le général Berg ayant envoyé à Saint-Petersbourg un projet d'adresse à l'Empereur, que devaient signer un certain nombre de propriétaires du gouvernement de Varsovie, on lui a répondu de Saint-Petersbourg que toute espèce d'adresse serait inopportune.

M. Korytkowski, dernier gouverneur civil de la province d'Augustowo, a été arrêté et déporté au fond de la Russie.

Copenhague, 23 mai.

Une députation de Kolding est arrivée ici, pour prier le roi de défendre les droits du Danemark lorsqu'il sera question de la conclusion de la paix et de ne pas consentir à une prolongation de la trêve.

Des adresses, conçues dans le même sens, sont attendues des autres villes du Jutland.

Ratzebourg (Lauenbourg), 23 mai.

L'association Lauenbourgeoise avait envoyé par l'intermédiaire des commissaires fédéraux à la Diète germanique et à M. de Beust une déclaration portant que les populations de Lauenbourg aussi bien que celles des autres duchés désirent la séparation du Danemark. L'association faisait observer que la loi de succession n'était pas obligatoire pour le Lauenbourg, par la raison que les traités n'ont pas sauvegardé le droit d'hérédité conformément aux lois fondamentales du pays. Elle disait en terminant que la décision dans la question de succession n'appartient qu'à la Diète germanique.

Dans sa réponse, M. de Beust exprime l'espoir que le résultat de la Conférence donnera pleine satisfaction aux vœux de l'association lauenbourgeoise.

Augsbourg, 24 mai.

La Gazette d'Augsbourg dit qu'on a reçu la nouvelle que l'empereur d'Autriche a résolu, relativement à la question du Sleswig-Holstein, de reconnaître les droits du duc d'Augustenbourg.

Turin, 24 mai.

Chambre des députés.

L'ordre du jour porte la discussion du budget des travaux publics.

M. Jacini demande où en est la question du passage des Alpes helvétiques, en constatant la nécessité de prendre, à cet égard, une prompt décision.

Le ministre répond que le gouvernement se préoccupe toujours de cette question qui ne peut pas manquer d'être prochainement résolue, d'accord avec la Suisse.

Londres, 24 mai, 5 h. s.

Consolidés anglais 90 3/8 à 1/2. Il a été déposé aujourd'hui 55,000 liv. st. à la Banque d'Angleterre.

La situation monétaire s'est améliorée. On s'attend à une prochaine réduction de l'escompte.

Les courtiers font des transactions à 7 1/2 pour cent.

Vienne, 24 mai.

Le Wanderer publie un télégramme de Paris en date du 23, annonçant que la

France et l'Angleterre se sont mises complètement d'accord sur un programme commun de médiation qui serait présenté à la prochaine séance de la conférence. D'après cette version, les deux grandes puissances occidentales, rejetant d'une manière absolue l'union personnelle, cesseraient de maintenir le traité de 1852 et proposeraient l'union du Holstein et du Sleswig méridional qui seraient complètement séparés de la monarchie danoise.

Marseille, 23 mai.

Les lettres de Constantinople, du 18, disent qu'Ali-Pacha a ouvert la seconde conférence pour les principautés, en déclarant qu'il était nécessaire d'arrêter les empiétements du prince Couza et de maintenir la souveraineté du Sultan et le droit des puissances garantes, sinon par une occupation militaire, au moins par un accord diplomatique.

Sir Bulwer aurait appuyé Ali-Pacha. Le marquis de Moustier aurait répondu qu'il était nécessaire de tenir compte des faits accomplis et des circonstances qui obligeraient le prince Couza à se défendre contre les partis.

Ali-Pacha a répliqué que la Porte était disposée à la conciliation.

Hier, un télégramme a annoncé le coup d'Etat du prince Couza.

On dit que le prince va publier un mémoire justificatif montrant que l'Autriche et la Prusse menacent d'invalider les principautés.

Francfort, 25 mai.

L'Europe donne sur la conférence de Londres des renseignements dont elle garantit l'exactitude. D'après ce journal, les puissances seraient réduites aujourd'hui à choisir entre la continuation d'une guerre qui menace de franchir les limites des Duchés et l'adoption d'un système qui donnerait satisfaction au droit et au sentiment allemand, système qui aboutirait naturellement à la solution suivante :

1° Réunion au Danemark de la partie danoise du Sleswig et des territoires mixtes, ce qui permettrait de donner à toutes les parties du royaume l'unité du régime en échange de ses sacrifices territoriaux ;

2° Réunion au duché de Holstein de la partie allemande du Sleswig.

3° Consultation de la volonté des populations par la voie du suffrage universel sur le gouvernement intérieur du nouvel Etat et par conséquent sur les prétentions du duc d'Augustenbourg et autres.

Ce seraient là les vues de la France, vues, d'ailleurs, que la France n'a pas encore énoncées au sein de la conférence.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de la Légion d'Honneur,

Prévient ses concitoyens que la circulation est interdite dans la rue du Galon d'Eau, pendant toute la durée des travaux de construction de l'égout collecteur.

Roubaix, le 26 mai 1864.

ERNOULT-BAYART.

La chambre de commerce de Lille se réunira le vendredi 27 de ce mois, à 7 heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

1° Désignation de candidats pour compléter la liste des notables commerçants ;

2° Unification des taxes, escomptes, etc. ;

3° Droit d'entrée sur les plombs ;

4° Rapports et objets divers.

C'est le 19 juin qu'auront lieu les élections des Conseils généraux.

Au marché aux grains de Lille, d'hier, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 10 c. à l'hectolitre.

C'est aujourd'hui qu'a eu lieu à l'église St.-Elisabeth la solennité de la première communion. Le nombre des communicants était relativement assez élevé. Comme toujours une foule nombreuse assistait à la cérémonie.

#### Itinéraire de la procession du St-Sacrement.

A l'issue de la grand-messe, les trois paroisses se réuniront à l'église St-Martin. La procession parcourra les rues suivantes : rue St-Georges, — rue des Lignes, — rue de la Fosse-aux-Chènes, — rue St-Antoine, — rue Poivrée, — Grande-Rue.

Nous apprenons d'une manière positive, dit le Propagateur, que la Compagnie du chemin de fer du Nord vient de voter : 1° 4,400,000 fr. pour la gare des marchandises de notre ville, et 2° 800,000 fr. pour les gares de Roubaix et Tourcoing.

Ces décisions ne peuvent manquer d'être accueillies avec satisfaction par Lille, Roubaix et Tourcoing, d'autant plus que nous croyons savoir que ces travaux vont commencer immédiatement.

Ce matin, un ouvrier peigneur, employé dans l'établissement de MM. Isaac Holden et fils, à Croix, a eu deux doigts de la main gauche écrasés dans un engrenage. L'amputation a été jugée nécessaire.

On nous adresse la lettre suivante :

Roubaix, 26 mai 1864.

Monsieur le Directeur,

Vous avez plusieurs fois signalé dans votre journal le défaut d'entretien des voitures du chemin de fer sur la ligne de Lille à la frontière de Belgique.

Permettez-moi, monsieur, d'être aujourd'hui l'écho des plaintes nombreuses des voyageurs que leurs affaires appellent fréquemment sur cette ligne.

On connaît les tendances de la Compagnie du Nord, en matière d'économie ; tout a été dit à ce sujet.

Mais si l'on sait par expérience combien il est difficile d'obtenir, même les améliorations regardées depuis si longtemps comme urgentes, je crois qu'il ne faudrait pas pour cela se condamner au silence.

Mon intention n'est pas de passer en revue aujourd'hui tout ce qu'il y aurait à faire pour donner satisfaction aux voyageurs, je me bornerai à demander que l'Administration prenne la peine de faire nettoyer chaque jour l'intérieur des voitures.

Toutes les dames ne peuvent pas monter dans l'unique compartiment réservé pour chaque classe de voitures ; celles qu'accompagne leur famille éprouvent une grande répugnance à compromettre leur toilette en prenant place sur des banquettes dont la malpropreté n'a rien de comparable.

Ce matin encore, j'ai vu des voyageurs forcés de prendre certaines précautions pour entrer dans le seul compartiment qui ne fut pas occupé ; c'était à ne pas savoir où poser les pieds !

Je sais qu'on parle quelquefois d'un registre destiné à recevoir les plaintes et les observations de ceux qu'on appelle les mécontents et l'Administration croit sans doute avoir fait une concession convenable en mettant ce registre à la disposition du public. Malheureusement ces plaintes sont faites en pure perte ; rien ne prouve qu'il y soit fait droit.

Ce n'est donc que par la publicité qu'il est possible de faire entendre ses réclamations ; je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer ma lettre dans votre prochain numéro et je vous autorise à faire connaître, si vous le jugez utile, le nom de son auteur.

Recevez, etc.

Votre abonné.

#### VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 30 mai, à 8 heures du soir.

Du zinc. (Fin).

Du blanc de zinc : sa fabrication, son emploi dans la peinture. — Siccatif zumatique. — Siccatif de la Vieille Montagne. — Blanc métallique. — Chlorure de zinc. — Peinture et mastic de M. Sorel. — Vert de cobalt ou vert de Rihmann. — Vert de zinc.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 1<sup>er</sup> juin, à 8 heures du soir.

Du Paratonnerre.

Double rôle du paratonnerre : espace préservé, action préventive. — De la construction du paratonnerre : tige, conducteur, communication avec le sol. — Paratonnerre sur les navires. — Utilité des paratonnerres.

#### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 23 au 25 mai 1864 inclus.

NAISSANCES.

10 garçons et 11 filles.

MARIAGES.

Du 23. — Entre Grégoire Rowan, tisserand et Antoinette Depuydt, tisserande. — Charles-Louis Mousson, laveur de laines, et Apolline-Joséphine Meeschaeft, journalière. — Auguste, Henri Masurelle, menuisier, et Anastasie-Joseph Lefebvre, couturière. — Emile-Chrétien-Jean-Baptiste-Joseph Nolle, négociant, et Marie-Henriette-Joseph Mulliez, sans profession. — Charles-Henri-Joseph Droulers, fabricant de sucre, et Joséphine-Hyacinthe-Mélanie Pro-vost, sans profession. — Grégoire Dubois, fils, et Caroline Amant, journalière.

Du 24. — Entre Gustave Thomas, employé

de commerce, et Martine-Liévine Bonte, sans profession.

Du 25. — Entre Emile-Désiré-Joseph Tonneau, marchand de légumes, et Louise-Marie-Catherine Dhont, marchande de légumes. — Jean-Joseph Charpentier, charpentier, et Anne-Marie-Adèle-Joseph Beny, sans profession. — Pierre-Antoine-Joseph Lebrun, cultivateur, et Julie-Aimée-Ursule-Joseph Leuridan, sans profession. — Carlos-Louis Duquesne, cultivateur, et Eugénie-Joséphine Billet, cultivatrice.

#### DÉCÈS.

Du 23. — Henri-Etienne Selossa, 15 ans, lamier, chemin de Lommelet. — Céline Delmotte, 10 ans, route de Tourcoing. — Jean-Louis-Joseph Leplat, 39 ans, peigneur de laines, époux de Silvie-Joseph Duthoit, route de Tourcoing. — Henri-Joseph Dufilleul, 21 ans, tisserand, célibataire, route de Mouvaux.

Du 24. — Auguste-Joseph Pernel, 63 ans, journalier, célibataire, à l'hospice. — Joseph-François Persyn, 61, sans profession, époux de Sophie-Joseph Leaucourt, rue d'Inkermann. — Fidèle-Amund-Constant Pollet, 61 ans, tisserand, époux de Florentine-Joseph Delattre, à l'hospice.

Du 25. — Liévine Grimont, 27 ans, bobineuse, célibataire, chemin des Couteaux. — Aimée-Constance Ferret, 73 ans, journalière, célibataire, à l'hospice. — Barthélémy Liagre, 101 ans, au fort Sioen. — Félicité-Sidonie Deleu, 21 ans, sans profession, célibataire, rue du Ballon. — Natajia Begeyter, 52 ans, sans profession, épouse de Jean-Baptiste-Drowaey, rue St-Naurice.

Plus 3 garçons et 4 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 25 le 26 hausse baisse  
3 % ancien. . 66.75 66.80 . . . .  
4 1/2 au compt. 93.50 93.50 . . . .

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

#### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 25 mai 1864.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence de l'Empereur. On dit que la question du remplacement du maréchal Pelissier a été agitée. D'après certaines conjectures, ce serait le maréchal de Mac-Mahon qui prendrait la direction des affaires de l'Algérie. Le général de Martimprey conserverait la position qu'il occupe.

Le drapeau tricolore qui flotte sur la tour de Malakoff, au petit village de ce nom, érige il y a quelques années, à la porte de Plaisance, a été recouvert, ce matin, d'un crêpe en signe de deuil.

Dans sa séance d'hier, le Corps législatif a voté le chapitre des recettes budgétaires qui supprime, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1865, le privilège du vinage alcoolique attribué à plusieurs départements méridionaux. Une assez vive discussion s'est élevée au sujet de l'impôt des voitures présenté par plusieurs orateurs comme donnant lieu à de nombreuses réclamations. M. Rouher ayant déclaré que le gouvernement s'occupait de rectifier et au besoin supprimer cette taxe prétendue somptuaire, la chambre en a maintenu le chiffre pour le prochain exercice. La délibération sur les recettes a continué aujourd'hui. La session est prorogée au 28 mai.

Au commencement de la séance d'aujourd'hui, le président du Corps législatif a donné communication à la Chambre d'un décret impérial qui proroge la session législative jusqu'au 28 mai inclusivement.

Le bruit s'est répandu aujourd'hui à la Bourse que de graves désordres avaient éclaté à Bucharest par suite de la résistance de la chambre des députés au prince Couza. Aucun renseignement n'est venu, jusqu'ici, confirmer cette nouvelle.

M. Krieger, un des représentants du Danemark à la conférence de Londres, est arrivé à Paris et a eu aujourd'hui un entretien avec M. Drouyn de Lhuys. M. Krieger doit repartir ce soir pour Londres.

On écrit de Brème que les affaires commerciales et la navigation ont repris dans ce port, depuis la suspension des hostilités, leur activité habituelle.

Le 67<sup>e</sup> régiment prussien a passé par Brème se rendant dans les Duchés.

La commission nommée pour l'examen des questions en litige, à propos du canal de Suez, poursuit très activement son travail que l'on suppose devoir être mis prochainement sous les yeux de l'Empereur.

Les nouvelles de Rome en date du 21 mai, portent que l'amélioration de la santé du Saint-Père se soutient toujours.

Plusieurs ecclésiastiques polonais, persécutés par le gouvernement russe, viennent d'arriver à Rome ; ils veulent présenter à Sa Sainteté un mémoire détaillé et étayé de documents sur les persécutions dirigées contre l'Eglise catholique en Pologne, en Lithuanie, en Podolie et en Volhynie. Le pape a donné l'ordre d'installer ces prêtres polonais fugitifs dans le couvent des pèlerins et d'y pourvoir à tous leurs besoins.

Le journal polonais *Ojczyzna* dit que le nombre des déportés polonais en Sibérie, d'après les registres russes de Pskow, était en février dernier de 87,500.

On dit au Palais que l'Empereur a accueilli avec bonté le supplicé qui lui a été présentée par M. de la Pommerais, en faveur de son fils. M<sup>me</sup> de la Pommerais a été reçue hier par l'Impératrice. Le condamné continue à faire preuve de beaucoup de résignation.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

#### Tribunaux.

Les pièces relatives au procès Couty de La Pommerais viennent de quitter le greffe de la Cour impériale ; elles ont été adressées au garde des sceaux. Ce dossier, après avoir été examiné à la Grande Chancellerie, sera renvoyé demain ou après-demain au greffe de la Cour de cassation ; si nous en croyons le bruit qui court, on est désireux de se débarrasser au plus vite de cette affaire, soit que le pourvoi fût rejeté, soit qu'une commutation fût accordée. Aussi le pourvoi doit-il être examiné dans une prochaine audience par la chambre criminelle de la Cour souveraine.

On ignore encore le nom de l'avocat choisi par M<sup>me</sup> La Pommerais pour soutenir le pourvoi de son mari.

La 6<sup>e</sup> chambre jugera, vendredi, le procès intenté à la *Revue du Progrès* à la requête du ministère public. Cinq prévenus sont compris dans les poursuites : le gerant, le directeur, deux rédacteurs et l'imprimeur.

Deux chefs de prévention sont relevés : publication d'un écrit périodique traitant de matières d'économie sociale sans autorisation préalable du gouvernement, et outrage à la morale publi que et religieuse. L'un des prévenus, un rédacteur, a dix-sept ans à peine.

Une affaire qui sera non moins intéressante que longue et surchargée de chiffres est l'objet des conversations générales au palais. Il s'agit d'un nombre incroyable de détournements et de faux commis par un ancien employé au greffe correctionnel de Paris, le sieur Vast.

L'un de ses confrères, M. Noël, lors de la découverte de ces malversations, mit fin à ses jours. L'affaire Vast viendra, non pas dans la première quinzaine de juin, comme l'ont annoncé quelques journaux, mais bien pendant la seconde session et sous la présidence de M. Falconnet. M. Vast a prie M<sup>e</sup> Lachaud de le défendre.

#### FAITS DIVERS.

Le télégraphe qui doit mettre en communication l'ancien et le nouveau monde par le détroit de Behring, séparant la Russie de l'Amérique, n'est pas une chose seulement décidée, mais déjà en voie d'exécution. Toutes les difficultés relatives tant à la dépense qu'aux intérêts spéciaux des diverses nationalités appelées à profiter de cette grande entreprise, ont été aplanies et les travaux sont déjà commencés. Les tentatives si dispendieuses qui ont été faites sans succès pour l'établissement d'un câble électrique sous-marin dans l'Atlantique, donnent un haut degré d'importance à cette nouvelle ligne télégraphique. Ainsi, c'est désormais par la Russie que devront passer toutes les communications entre les deux mondes.

On annonce que le père de La Pommerais a demandé une audience à l'Empereur, et on assure que M<sup>me</sup> La Pommerais, de son côté, s'est adressée à l'Impératrice.

Ces jours derniers, pendant que les gardemars de la garde impériale faisaient l'exercice dans le jardin du Luxembourg, un soldat se trouve mal. Un passant, vêtu de noir, accourt aussitôt et eut bientôt remis sur pied l'homme indisposé. Le colonel du régiment aborde l'inconnu et le presse de lui donner son nom, et le colonel apprend alors que le médecin qui venait de soigner un de ses soldats malades était le père de La Pommerais.

Il paraît que, décidément, la poudre à canon est distancée ; désormais on ne se servira plus que de la poudre de coton. Quel dommage que le coton soit si cher ! Enfil, en Normandie, nos paysans pourront trouver un emploi profitable de leur bonnet traditionnel, en Angleterre, on se garde bien de laisser traîner un bout d'étoffe de coton. La poudre de coton réunit tous les avantages ; son explosion produit un développement de force inouï, elle peut sans perdre de sa force, supporter l'humidité ; elle ne produit presque pas de fumée ; enfin, sa fabrication est bien plus simple que celle de la poudre à canon.

C'est ce qu'expliquait vendredi soir M. Scott Russell, dans une lecture qu'il a faite au Royal-Institution devant une assemblée nombreuse et brillante. L'idée de ce nouveau moyen de tuer les gens à meilleur marché, revient de droit à l'Autriche ; c'est le général de Leuz qui est l'inventeur de ce perfectionnement. Dès qu'on en eut entendu parler à Londres, M. Scott Russell, au nom du progrès, fit demander en Autriche l'autorisation de connaître les moyens employés pour arriver à un résultat si miraculeux ; mais l'Autriche, qui n'avait pas su découvrir les canons rayés avant nous, voulut absolument garder le secret de son invention. M. Scott Russell insista. Bref, l'empereur d'Autriche, malgré les avis de tous ceux qui l'entouraient permit au général Leuz de venir à Londres et d'expliquer lui-même son procédé fulminant.

Des expériences ont été faites à Suffolk.

— Est-ce bien vrai ?

— Parfaitement vrai !... Mais il m'a été agréable de le voir et de pouvoir en acquiescer la conviction, aussi bien que celle que, quand même il m'aurait vue à Wenersborg, cela n'aurait abouti à rien.

— Ainsi, ma bien-aimée Blenda, plus l'ombre d'un regret de tes illusions perdues ?

— Pas même un soupçon d'ombre... parfois seulement j'accorde une triste pensée au pauvre baron — sa réponse fut si noble !

La délicatesse interdit à Jean toute parole à ce sujet ; mais son regard aimant dit à Blenda qu'il n'était point jaloux du souvenir qu'elle conservait encore au baron.

Blenda, mariée depuis deux ans, avait eu chaque jour sujet d'apprécier son bonheur domestique, florissant de plus en plus sous la main protectrice du cousin Jean, lorsque trois événements importants vinrent y mettre le comble, au point qu'elle eût considéré comme une injustice de concevoir encore un seul désir.

Cet important ouvrage se publie également en 400 livraisons à 15 centimes la livraison, et est en cours de publication. Prix complet, y compris le supplément, 60 fr. On peut souscrire par fraction de 100 livraisons, en adressant à l'avance un mandat de 15 fr. à l'ordre de l'éditeur, pour recevoir franco chaque semaine les livraisons parues.

Chez A. Courcier, libraire-éditeur, boulevard Sébastopol (rive gauche) n° 13, à Paris.

Et enfin, en dédommagement de ce que son mari avait jugé convenable de continuer son commerce de nouveautés, et, conséquemment, faisait encore partie de la